

Que pèse l'industrie de la défense belge

De Cockerill à Thales, en passant par des centaines de PME hautement spécialisées, l'industrie belge de la défense veut sa place dans l'Europe du réarmement. Poids, situation, forces, perspectives, obstacles... cinq questions pour comprendre.

DÉCODAGE

UGO SANTKIN

ENVOYÉ SPÉCIAL EN CALIFORNIE

Alors que l'Europe accélère son réarmement pour faire face au contexte géopolitique et sécuritaire de plus en plus tendu, la Belgique veut plus que jamais jouer un rôle dans cette nouvelle économie de la défense. C'est dans cet esprit qu'une délégation d'entreprises belges du secteur – des grands noms comme John Cockerill, Thales, FN Herstal, etc., mais aussi une dizaine de plus petites sociétés spécialisées – est en Californie depuis samedi, accompagnée du ministre N-VA de la Défense, Theo Francken, également chargé du Commerce extérieur.

Cette mission économique belge, présidée par la princesse Astrid, a pour objectif de renforcer, mais aussi tisser de nouveaux liens technologiques et industriels avec l'écosystème américain. Elle vise encore à valoriser un savoir-faire parfois peu connu. Car si notre pays ne fabrique pas de chars ou d'avions de combat, il peut s'enorgueillir d'une industrie agile, innovante et hautement spécialisée, forte de près de 900 entreprises actives (de près ou de loin) dans l'industrie, affichant un chiffre d'affaires de 5 milliards d'euros.

1

Que pèse l'industrie de la défense belge ?

Selon un décompte d'Agoria datant de mars 2025, plus de 80 entreprises fournissent directement des biens et des services militaires aux forces armées, générant ainsi 2 milliards d'euros de chiffre d'affaires annuel et employant 5.000 personnes. Mais le secteur de la défense ne se limite pas à ces sociétés. Autour d'elles gravitent plus de 500 sous-traitants. On parle de PME actives dans la mécanique, l'usinage de haute précision, les pièces composites, les engrenages, etc. Ensemble, elles génèrent 4 milliards d'euros de chiffre d'affaires et fournissent environ 13.000 emplois directs et 13.000 autres indirects. Enfin, si l'on considère toutes les entreprises et organisations belges se

Les banques ne sont toujours pas ouvertes à l'octroi de prêts aux entreprises de défense, malgré l'évolution de la situation géopolitique

Pascal Acket
Expert en défense

”

considérant comme « organisation ayant des activités de défense », on compte dès lors près de 900 entreprises, avec un chiffre d'affaires de 5 milliards d'euros et plus de 16.000 emplois.

2

Quels sont ses domaines d'expertise ?

Les plus grands groupes et leur domaine de compétences sont (bien) connus. Pour ne citer qu'eux, la FN Herstal et ses armes et munitions de petit calibre, John Cockerill dans les blindés légers et les ensembles tourelles canons, Thales Belgium et les roquettes de 70 mm, sans oublier la Sonaca et Safran Aero Boosters, dans l'aéronautique, qui ont su profiter de l'assemblage des F-16 et apportent aujourd'hui leur expertise sur les F-35.

Quand on analyse la répartition par nombre d'emplois, trois catégories se distinguent. Les systèmes d'armes, les munitions et les véhicules terrestres représentent 28 %, s'ensuivent les services numériques et de la cybersécurité (20 %), puis l'aviation (16 %). Mais l'industrie de la défense et de la sécurité, c'est aussi de l'électronique (des capteurs, des écrans, des viseurs, etc.) avec 10 % des emplois, ainsi que les technologies aérospatiales (5 %), la mécanique et les drones (5 % des emplois), tout comme les matériaux (métaux et textiles tels que les gilets pare-balles, par exemple). Les 11 % d'emplois restants sont comblés par un large groupe d'autres entreprises ou de centres de recherche travaillant, à titre d'exemples, sur des systèmes de lutte contre les mines sous-marines ou encore des systèmes de formation et de simulation.

« Le secteur belge de la défense », analyse Alain Quevrin, CEO de Thales Belgique, « est concentré sur quelques niches technologiques pointues. Ces spécialisations en font sa force. C'est en ça qu'on est reconnus dans le monde entier. Ce qui nous permet de participer un peu partout à des programmes d'achats comme d'innovations. » « On oublie parfois qu'à côté

des grands acteurs, il y a aussi un grand nombre de PME dans le secteur de la défense et de la sécurité », commente Pascal Acket, expert en défense chez Agoria. Ainsi, les trois quarts des entreprises de défense et de sécurité de l'industrie technologique belge comptent moins de 50 personnes. Les 23 % suivants comptent entre 51 et 250 salariés. Seules 4 % d'entre elles comptent plus de 250 travailleurs.

3

Où se situent ses entreprises ?

Cela peut surprendre, tant les fleurons historiques de l'industrie se trouvent en Wallonie, mais selon la cartographie d'Agoria, plus de la moitié des entreprises actives dans le secteur (53 %) se trouvent en Flandre. « Seules » 36 % d'entre elles sont wallonnes. Néanmoins, les deux Régions fournissent le même nombre d'emplois dans le domaine (44 %). La capitale, elle, fournit les 12 % restants.

« Cela signifie que les entreprises wallonnes de défense sont en moyenne beaucoup plus grandes que les entreprises flamandes », explique Stéphane Burton, président de la BSDI (Belgian Security & Defence Industry). « En termes d'activités, les entreprises wallonnes sont majoritairement actives dans les produits militaires et de défense « classiques » ainsi que l'aérospatiale, alors que les entreprises flamandes se concentrent sur un grand nombre de technologies variées. A Bruxelles, la cyberdéfense et l'aérospatiale sont particulièrement dominantes. »

4

Quels sont ses clients ?

L'industrie de la défense belge fournit le pays, à l'image du contrat de 1,3 milliard d'euros signé entre la FN Herstal et l'armée, faisant de la FN son fournisseur exclusif de petit calibre et de munitions pendant vingt ans. Mais les armes tout comme les biens et services « dérivés » produits en Belgique sont avant tout destinés à l'exportation : 71,3 % à l'Europe, 12 % à l'Amérique du Nord et 11,7 % à l'Asie. Quid des 5 % restants ? Le rapport d'Agoria ne le dit pas. « C'est variable d'une année à l'autre », précise François Graas, d'Amnesty International, « mais il y a chaque année des licences d'exportation pour d'autres régions, comme l'Amérique du Sud, l'Afrique (du Nord et subsaharienne) ou le Moyen-Orient. Donc, si on parle de grandes régions et pas de pays spécifiques, c'est pratiquement tout le reste du monde. Avec de nombreuses questions en suspens en matière de droits humains. »

Quoi qu'il en soit, les principaux partenaires d'exportation de l'industrie



belge de la défense sont ses principaux voisins : la France (17,5 %), le Royaume-Uni (15,2 %) et l'Allemagne (14,9 %). Ensemble, ces trois pays représentent donc la moitié de toutes les exportations de défense belges.

5

Quels sont les perspectives et les obstacles au développement du secteur ?

Selon Agoria, si l'industrie belge de la défense suit la tendance de croissance attendue au niveau mondial, elle doublerait de taille dans les huit prochaines années et atteindrait un chiffre d'affaires de près de 10,8 milliards d'euros en 2034. « On pourrait créer

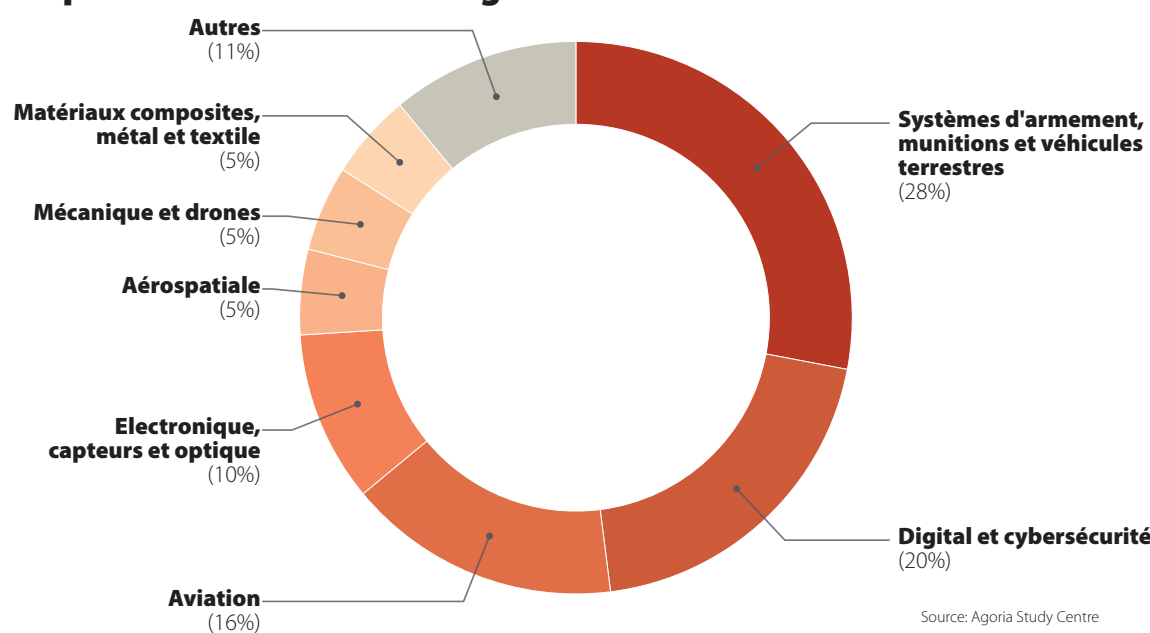
Que cherche le secteur aux Etats-Unis ?

Que vient chercher le secteur de la défense belge de l'autre côté de l'Atlantique ? « Premièrement, revoir nos partenaires actuels, avec lesquels on travaille déjà depuis de nombreuses années », commente Alain Quevrin, CEO de Thales Belgium. « Par ailleurs, nous avons des discussions avancées avec des sociétés américaines pour leur fournir nos systèmes de roquettes. On constate que les Américains ont les mêmes problèmes que nous, à savoir combler la demande de reconstitution des stocks de munitions. Ensuite, en tant qu'acteur européen, on veut pouvoir aider des sociétés américaines à venir en Europe. Pourquoi ? Parce qu'on a une connaissance du tissu européen à travers notre chaîne d'approvisionne-

ment », poursuit celui qui est aussi patron d'Agoria en Wallonie. Stéphane Burton, président de la Belgian Security & Defence Industry (BSDI) et CEO d'Orizio (Sabca et Sabena Engineering), complète : « On veut saisir l'opportunité de cette mission pour démontrer à des entreprises comme Lockheed Martin (fabriquant du F-35, NDLR), General Atomics, etc., nos capacités technologiques en Belgique afin d'obtenir un retour industriel considérable à l'occasion de grands programmes d'acquisition que prévoit la vision stratégique du ministre Francken. » Pour Julien Compère, CEO de la FN Herstal, « c'est l'occasion de montrer nos derniers développements en matière de solutions de maintien

de l'ordre et de sécurité publique avec des outils non létaux. Deuxièmement, c'est une opportunité d'avoir des contacts avec différents OEM (fabricants de pièces détachées ou assembleurs de composants de marques diverses pour construire une solution complète, NDLR) en présence de nos autorités ». Une présence, notamment celle du ministre de la Défense, « cruciale », ajoute le président de la BSDI, Stéphane Burton. Et les droits de douane dans tout ça ? Bien que le secteur de la Défense soit encore peu touché par la politique protectionniste de l'administration Trump, « il y a clairement une volonté d'entretenir de bonnes relations dans ce contexte », ponctue Alain Quevrin. U.S.

Emplois dans l'industrie belge de défense et sécurité



Source: Agoria Study Centre